

# Ordonnance souveraine n° 10.182 du 17 juin 1991 rendant exécutoire l'échange de lettres franco-monégasque relatif à la construction du tunnel routier Monaco - Moyenne-Corniche

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	17 juin 1991
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 21 juin 1991</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématiques	Traités bilatéraux avec la France ; Transport et circulation ; Transport ferroviaire et routier

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1991/06-17-10.182@1991.06.22>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution du 17 décembre 1962 ;

L'accord intervenu sous forme d'échange de lettres le 19 avril 1991 entre Notre Gouvernement et le Gouvernement de la République française dont la teneur suit, relatif à la construction du tunnel routier Monaco - Moyenne-Corniche, recevra se pleine et entière exécution à dater de la publication de la présente ordonnance.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 21 juin 1991

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1991/Journal-6978>